

ARRONDISSEMENT

D'ARGENTEUIL

COMMUNE
D'ERMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERMONT

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de septembre à 19 H 00

OBJET : FINANCES

Sollicitation d'une demande de subvention au titre du fonds de soutien aux projets labellisés du 80ème anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire, pour l'exposition sur la Seconde Guerre Mondiale, au Théâtre Pierre Fresnay en 2025

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **20 septembre 2024**, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Xavier HAQUIN**.

N°2024/159

Présents :

M. Xavier HAQUIN, *Maire*

M. BLANCHARD, Mme CABOT, M. NACCACHE, Mme MEZIERE,
M. LEDEUR, Mme DUPUY, M. RAVIER, Mme CASTRO-FERNANDES,
Mme CHESNEAU MUSTAFA, *Adjoint au Maire*

M. CARON, Mme APARICIO TRAORE, M. ANNOUR, Mme GUEDJ,
Mme GUTIERREZ, Mme BENLAHMAR, M. GODARD, Mme SANTA CRUZ
BUSTAMANTE, M. LAROZE, Mme YAHYA, Mme DE CARLI,
Mme LAMBERT, Mme CAUZARD, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE,
M. JOBERT, Mme BARIL, M. MELO DELGADO, M. BAY, M. KHINACHE,
Mme DAHMANI, *Conseillers Municipaux*

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme LEMARCHAND	(pouvoir à Mme MEZIERE)
Mme DEHAS	(pouvoir à M. NACCACHE)
M. KEBABTCHIEFF	(pouvoir à Mme CASTRO FERNANDES)
M. KNOBLOCH	(pouvoir à M. HAQUIN)

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condition de quorum est de 18 membres présents).

Déposée en Sous-Préfecture le : **30/08/24**

Publiée le : **04/10/24**

Le Maire,



Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. ANNOUR** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

OBJET :

FINANCES

Sollicitation d'une demande de subvention au titre du fonds de soutien aux projets labellisés du 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire, pour l'exposition sur la Seconde Guerre Mondiale au Théâtre Pierre Fresnay en 2025

Sur la proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

VU l'appel à projets du fonds de soutien aux projets labellisés du 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire ;

VU l'avis de la Commission Affaires Générales, Finances du 19 septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT les objectifs de soutien financier de la Préfecture du Val d'Oise aux projets labellisés s'inscrivant dans le cycle commémoratif du 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire ;

CONSIDÉRANT la volonté communale de programmer une exposition célébrant le 80^{ème} anniversaire de la libération de la France de 1945 ;

CONSIDÉRANT la volonté communale de mettre en avant son histoire et le devoir de mémoire de cette période historique auprès des Ermontois,

**Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **SOLLICITE** une subvention auprès de la Préfecture du Val d'Oise dans le cadre du fonds de soutien aux projets labellisés du 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire pour l'exposition sur la Seconde Guerre Mondiale au Théâtre Pierre Fresnay, dont le coût prévisionnel figure dans le tableau en annexe ;

- **AUTORISE** le Maire à signer les documents relatifs aux demandes de subventions et tout document y afférent.



Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Conseiller départemental du Val d'Oise,
Navier HAQUIN**

Plan de financement : Exposition Seconde Guerre Mondiale au Théâtre Pierre Fresnay

DEPENSES		RECETTES	
	H.T.		H.T.
Location de panneaux	480,00 €	Préfecture du Val d'Oise(1) 25%	1 391,50 €
Matériels et fournitures	300,00 €		
Frais de déplacement aux sites historiques et archives	600,00 €		
Prestataire pour un cocktail et création d'un carton d'invitation	1 000,00 €		
Prestation de services - impressions panneaux/affiches	1 186,00 €		
Location de véhicules historiques Américains	2 000,00 €	Participation Commune d'Ermont 75%	4 174,50 €
TOTAL GENERAL	5 566,00 €	TOTAL GENERAL	5 566,00 €

(1) aide de la Préfecture du Val d'Oise



Vu pour être annexé à
délibération n°24/159 du 27/09/24
ERMONT, le 30/09/24
Le Maire,